

## Barèmes honoraires de gestion au 1<sup>er</sup> Avril 2019

Prestations	Solution Simple	Solution Réussite
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓
Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	✓	✓
Délivrance des quittances et reçus	✓	✓
Révision des loyers	✓	✓
Acceptation et contrôle de la validité du congé (en cas de départ du locataire)	✓	✓
Restitution du dépôt de garantie au locataire à la suite de l'état des lieux sortant	✓	✓
Mandater une société de diagnostiqueur	✓	✓
Tenue de la comptabilité propriétaire	✓	✓
Virement mensuel des fonds perçus par virement	✓	✓
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	✓	✓
Reddition mensuelle des comptes	✓	✓
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	✓	✓
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable		✓
Gestion des provisions pour charges (règlement des appels de fonds au syndic)		✓
Gestion technique d'entretien courant		✓
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à l'huissier pour commandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier à la charge du propriétaire)		✓
Gestion des sinistres, représentations du propriétaire en expertise, établissement des devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle		✓
Gestion technique de tous travaux avec demandes de devis, démarches administratives, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux, mise aux normes		✓
Document d'aide à la déclaration des revenus fonciers	2.00 € TTC mensuel	
Frais administratif	3.00 € TTC mensuel	
<b>Pourcentage TTC des sommes encaissées (loyer + charges) Hors montant des travaux</b>	<b>7,00 %</b>	<b>8,40 %</b>
<b>Assurance loyers impayés et détérioration immobilière (Pourcentage TTC du montant des encaissements annuels)</b>	<b>Option : 3,00 % TTC/ mois</b>	
<b>Pourcentage TTC des sommes encaissées GLI incluse</b>	<b>10,00 %</b>	<b>11,40 %</b>
Représentations aux expertises <b>Optionnel</b>	60,00 € TTC / Représentation	
Représentation aux assemblées générales <b>Optionnel</b>	120,00 € TTC / assemblée	